

La Roche-sur-Yon, le mercredi 7 mai 2025

Direction des Affaires juridiques
et des Assemblées
Hôtel de Ville et Agglomération
Place du Théâtre
BP 829
85021 La Roche-sur-Yon
Tel : 02 51 47 47 47

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 6 MAI 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

1 SAEML ORYON - MODIFICATION DE LA SOUSCRIPTION A L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Rapporteur : Monsieur Jacky GODARD

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver la nouvelle répartition de la souscription à l'augmentation du capital de la SAEML ORYON à hauteur de 1 091 310 euros, correspondant à 9 921 actions de 110 euros chacune.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 29 VOIX POUR

8 élus ne prennent pas part au vote : Monsieur Luc BOUARD, Monsieur Yannick DAVID, Monsieur Thierry GANACHAUD, Monsieur Manuel GUIBERT, Madame Françoise RAYNAUD, Monsieur Pierre LEFEBVRE, Monsieur Bernard QUENAULT, Madame Frédérique PEPIN.

2 CONCESSION DE SERVICE PUBLIC - EXPLOITATION DU PARC DES EXPOSITIONS ET DE LA SALLE DES FETES DU BOURG-SOUS-LA ROCHE - AVENANT N°4

Rapporteur : Monsieur Jacky GODARD

Le contrat de concession de services sous forme de délégation de service public concernant la gestion et l'exploitation du parc des expositions des Oudairies et de la salle des fêtes du Bourg-sous-La Roche a été notifié le 26 juillet 2021 à la SAEML ORYON pour une durée de 5 ans à compter du 1er septembre 2021.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant n°4 portant sur :
- la reprise par l'autorité concédante de chalets, biens de retour intégrés dans le périmètre de la concession ;
- les modalités de prise en charge des frais d'entretien et de réparation des bâtiments entre le concessionnaire et l'autorité concédante.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 29 VOIX POUR

8 élus ne prennent pas part au vote : Monsieur Luc BOUARD, Monsieur Yannick DAVID, Monsieur Thierry GANACHAUD, Monsieur Manuel GUIBERT, Madame Françoise RAYNAUD, Monsieur Pierre LEFEBVRE, Monsieur Bernard QUENAULT, Madame Frédérique PEPIN.

3 MODIFICATIONS DES REDEVANCES AEROPORTUAIRES

Rapporteur : Monsieur Yannick DAVID

Aujourd'hui, le contexte inflationniste, l'envolée des coûts de l'énergie et des contrats de maintenance augmentent grandement les frais de fonctionnement de l'aéroport. Une nouvelle tarification des redevances est indispensable pour l'équilibre du compte d'exploitation.

Ainsi, il convient d'apporter une modification sur l'ensemble des tarifs des redevances aéroportuaires. Il est proposé au Conseil communautaire de fixer les tarifs des redevances aéroportuaires.

QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 37 VOIX POUR

5 VOIX CONTRE : Monsieur Guy BATIOU, Madame Martine CHANTECAILLE, Monsieur Stéphane IBARRA, Madame Florence LEMAIRE, Monsieur Nicolas HELARY.

4 ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION

Rapporteur : Monsieur Jacky GODARD

Il appartient au Conseil communautaire de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination des différents agents bénéficiaires d'un avancement de grade ou d'une promotion interne au titre de l'année 2025. Il est à noter que cette modification du tableau des effectifs n'a pas pour conséquence une augmentation des Equivalents Temps Plein (ETP).

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver les modifications du tableau des effectifs de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

5 PERSONNEL COMMUNAUTAIRE - CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE DU TEMPS PARTIEL

Rapporteur : Monsieur Jacky GODARD

Il est demandé au Conseil communautaire de prendre acte des modifications apportées à la réglementation portant sur le temps partiel suite à la parution du décret n°2024-1263 du 30 décembre 2024 modifiant les conditions requises pour l'accès au temps partiel de certains agents de la fonction publique.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

6 ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE " PLACE NAPOLEON " - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION

Rapporteur : Monsieur Thierry GANACHAUD

1 – Principe du vote à main levée

- DECIDE à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder au vote à scrutin secret pour la désignation des représentants de La Roche-sur-Yon Agglomération à l'association Syndicale Libre « Place Napoléon ».

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 40 VOIX POUR

2 élus ne prennent pas part au vote : Yannick David et Frédérique Pépin.

2 – Désignation des représentants de La Roche-sur-Yon Agglomération

- DESIGNER Frédérique PEPIN, titulaire et Yannick DAVID, suppléant ;
- DECIDE de donner pouvoir à son représentant aux fins de représenter La Roche-sur-Yon Agglomération à l'Association Syndicale Libre « Place Napoléon » ;
- AUTORISE Monsieur Luc BOUARD, Président ou Monsieur Thierry GANACHAUD, Vice-Président, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 35 VOIX POUR

5 VOIX CONTRE : Stéphane IBARRA, Martine CHANTECAILLE, Guy BATIOU, Nicolas HELARY et Florence LEMAIRE.

7 APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MAITRISE FONCIERE ENTRE LA COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-YON, L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDEE ET LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION

Rapporteur : Monsieur Thierry GANACHAUD

Le Conseil communautaire est appelé à approuver les termes de l'avenant n°1 à la convention opérationnelle de maîtrise foncière pour la commune de DOMPIERRE-SUR-YON, concernant les secteurs de La Braconnière et de La Prévoisière, en vue de modifier le périmètre d'intervention.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 40 VOIX POUR

2 élus ne prennent pas part au vote : Luc BOUARD, Pierre LEFEBVRE.

8 DROIT DE PREEMPTION URBAIN - MODIFICATION N°9 DES MODALITES D'APPLICATION

Rapporteur : Monsieur Thierry GANACHAUD

Par délibération n°14 du 6 juillet 2021, La Roche-sur-Yon Agglomération est devenue compétente en matière d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme ce qui a entraîné le transfert de la compétence du droit de préemption urbain. Ce dernier doit être modifié suite à l'approbation du PLU de la commune de Thorigny, de l'avenant n°1 relatif au portage foncier des secteurs de La Braconnière et de La Prévoisière à Dompierre-sur-Yon.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

9 ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS EN FAVEUR DES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX - COMMUNE DE MOUILLERON-LE-CAPTIF

Rapporteur : Monsieur Malik ABDALLAH

Il est proposé au Conseil communautaire d'attribuer un fonds de concours d'un montant de 8 573.13 € à la commune de Mouilleron-le-Captif au titre du solde du fonds de concours en faveur des modes doux, pour le projet d'une création de cheminement doux reliant Jolie Rue à la rue des Semailles.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

10 ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS EN FAVEUR DES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX - COMMUNE D'AUBIGNY-LES CLOUZEUX

Rapporteur : Monsieur Malik ABDALLAH

Il est proposé au Conseil communautaire d'attribuer un fonds de concours en faveur des modes de déplacements doux d'un montant de 50 000 € à la commune d'Aubigny-Les Clouzeaux pour le projet – Aménagement des abords du pôle culturel L'Aigail en créant un cheminement doux sécurisé pour les piétons entre le pôle d'attractivité du centre-bourg et le pôle culturel. Le montant total de cette opération s'élève à 154 609,72€ TTC.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

11 ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS EN FAVEUR DES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX - COMMUNE DE VENANSULT

Rapporteur : Monsieur Malik ABDALLAH

Dans le cadre de la restructuration du centre-bourg et de l'aménagement du lotissement du Plessis, deux liaisons douces vont être aménagées afin de favoriser les déplacements doux tout en assurant la sécurité des usagers. Le montant total des deux opérations s'élevant à 107 574,61 € TTC, il est proposé au Conseil communautaire d'accompagner ces projets par l'attribution du fonds de concours en faveur des modes de déplacements doux d'un montant de 44 964 € TTC.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

12 ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS EN FAVEUR DES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX - COMMUNE DE LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Monsieur Malik ABDALLAH

La Ville de La Roche-sur-Yon souhaite sécuriser l'utilisation des mobilités douces sur le Pentagone. Le montant total de cette opération s'élève à 318 850 € TTC. Il est demandé au Conseil communautaire d'accompagner ce projet en autorisant l'attribution d'un fonds de concours en faveur des modes de déplacements doux d'un montant de 127 540 € TTC.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

13 APPROBATION DE LA TRANSFORMATION DE L'ASSOCIATION GEO VENDEE EN GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

Rapporteur : Monsieur Thierry GANACHAUD

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver la transformation de l'association Géo Vendée en Groupement d'Intérêt Public (GIP), d'approuver les termes de la convention constitutive du GIP Géo Vendée et d'en autoriser la signature.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

14 GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC GEO VENDEE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Rapporteur : Monsieur Luc BOUARD

1 - Principe du vote à main levée

- DÉCIDE à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder au vote à scrutin secret pour la désignation des représentants de La Roche-sur-Yon Agglomération au Groupement d'Intérêt Public Géo Vendée.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 40 VOIX POUR

3 élus ne prennent pas part au vote : Thierry GANACHAUD, Jacky GODARD et Alexandra GABORIAU.

2. Désignation des représentants de La Roche-sur-Yon Agglomération

- DÉSIGNE comme représentants à l'Assemblée Générale du GIP Géo Vendée :

- Thierry GANACHAUD, titulaire ;
- Jacky GODARD, suppléant.

- AUTORISE Monsieur Luc BOUARD, Président, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 40 VOIX POUR

3 élus ne prennent pas part au vote : Thierry GANACHAUD, Jacky GODARD et Alexandra GABORIAU.

15 ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS - COMMUNE DE MOUILLERON-LE-CAPTIF - TRAVAUX RUE DE LA CHAUFFETIERE

Rapporteur : Monsieur Manuel GUIBERT

Il est proposé au Conseil communautaire d'attribuer à la commune de Mouilleron-le-Captif un fonds de concours de 222 000 € au titre de son enveloppe de base du Pacte Fiscal et Financier 2021/2026 pour les travaux Rue de la Chauffetière.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

16 ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS - COMMUNE DE LA CHAIZE-LE-VICOMTE - REHABILITATION DE L'ESPACE DU MARILLET

Rapporteur : Monsieur Manuel GUIBERT

Il est proposé au Conseil communautaire d'attribuer à la commune de La Chaize-le-Vicomte un fonds de concours de 54 582,87 € au titre de l'enveloppe additionnelle du Pacte Fiscal et Financier 2021-2026 pour la réhabilitation de l'espace du Marillet.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

17 CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES - TRAVAUX D'AMENAGEMENT, DE RENOVATION, DE GROSSES REPARATIONS ET D'ENTRETIEN DANS LES BATIMENTS

Rapporteur : Monsieur Manuel GUIBERT

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver les termes d'une convention de groupement de commandes relative à des prestations de travaux d'aménagement, de rénovation, de grosses réparations et d'entretien dans les bâtiments.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

18 MARCHÉS PUBLICS - AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS

Rapporteur : Monsieur Manuel GUIBERT

Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser la signature des avenants suivants :

- **marché A23018** relatif à la Collecte des déchets ménagers et prestations annexes sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération - Lot 01 : Avenant n° 2 ;
- **marché A22034** relatif à la restauration de l'œuvre "Les animaux de la place" : Avenant n°3.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

19 ADHESION A LA CENTRALE D'ACHATS FOCUS NUMERIQUE

Rapporteur : Monsieur Manuel GUIBERT

Il est proposé au Conseil communautaire d'adhérer à la centrale d'achat du Syndicat Mixte Val d'Oise Numérique « Focus Numérique » afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par cette centrale d'achats.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

20 GESTION DES SERVICES PUBLICS DELEGUES - EXAMEN DES RAPPORTS 2023 DES DELEGATAIRES APRES AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Rapporteur : Madame Anne AUBIN-SICARD

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte des rapports annuels des délégués pour l'année 2023 :

1. Gestion et animation des pépinières d'entreprises ;
2. Gestion du parc des expositions des Oudairies et de la salle des fêtes du Bourg-sous-La Roche ;
3. Gestion et exploitation du service public de transports publics de personnes ;
4. Gestion de la station d'épuration de Moulin Grimaud
5. Gestion du site de Beautour.

PREND ACTE

21 CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT - REALISATION D'UNE ACTION COLLECTIVE D'INSERTION (ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION) EN FAVEUR DE BENEFICIAIRES DU RSA

Rapporteur : Madame Françoise RAYNAUD

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver les termes de la convention avec le Département de la Vendée accordant une subvention à de La Roche-sur-Yon Agglomération pour le financement de l'encadrement et de l'accompagnement de bénéficiaires du RSA.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

22 RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE - DESHERBAGE DES DOCUMENTS

Rapporteur : Monsieur Maximilien SCHNEL

Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser le désherbage et le déclassement de documents issus des collections des médiathèques de la Roche-sur-Yon Agglomération.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

23 AVIS PREALABLE DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION - CREATION EN 2026 D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) PAR LE RESEAU ' LES CHERUBINS ' - COMMUNE DE LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Madame Annabelle PILLENIERE

Il est proposé au Conseil communautaire d'émettre un avis favorable à l'ouverture d'une micro-crèche de 12 places en 2026 sur la commune de La Roche-sur-Yon par le réseau « Les Chérubins ».

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 37 VOIX POUR

6 Abstentions : Madame Marie-Claude MOREAU, Monsieur Guy BATIOU, Madame Martine CHANTECAILLE, Monsieur Stéphane IBARRA, Madame Florence LEMAIRE, Monsieur Nicolas HELARY.

24 AVIS PREALABLE DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION - CREATION EN 2026 D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT PAR LE GROUPE "TOM & JOSETTE" - COMMUNE DE LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Madame Annabelle PILLENIERE

Il est proposé au Conseil communautaire d'émettre un avis favorable à l'ouverture en 2026 d'une crèche de 30 places à La Roche-sur-Yon par le groupe « TOM & JOSETTE ».

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 37 VOIX POUR

6 Abstentions : Madame Marie-Claude MOREAU, Monsieur Guy BATIOU, Madame Martine CHANTECAILLE, Monsieur Stéphane IBARRA, Madame Florence LEMAIRE, Monsieur Nicolas HELARY.

25 CONVENTION 2025-2027 AVEC LE CREHA OUEST - UTILISATION DES DONNÉES DU FICHIER DE LA DEMANDE LOCATIVE SOCIALE EN QUALITE DE MEMBRE-ADHERENT

Rapporteur : Monsieur Pierre LEFEBVRE

Il est demandé au Conseil communautaire d'approuver les termes de la convention à intervenir avec l'association CREHA OUEST relative à l'utilisation par La Roche-sur-Yon Agglomération et ses communes membres du Fichier de la Demande Locative Sociale de Vendée (FDLS).

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR

26 CONVENTIONS DE DELEGATION POUR LA GESTION DES AIDES A LA PIERRE AVEC L'ETAT ET L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT - ANNEES 2025 A 2030

Rapporteur : Monsieur Pierre LEFEBVRE

Il est demandé au Conseil communautaire d'approuver les termes des conventions de délégation pour la gestion des aides à la pierre de l'Etat et d'en autoriser la signature.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 43 VOIX POUR